

## **POLITIQUE POUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE**

Manutencoop Facility Management S.p.A, société leader dans le secteur des services aux structures publiques et privées (Global Service, Facility, Property, Ingénierie et Bâtiment) se base, pour la totalité de son activité, sur des principes éthiques et soutient les valeurs de la qualité de la vie, dans le respect de l'environnement et de l'homme.

Manutencoop Facility Management S.p.A. a ainsi décidé de développer et de mettre en œuvre un Système de Gestion de Responsabilité Sociale cohérent avec la Norme Internationale SA8000:2008 et s'engage à adhérer et à se conformer:

- à toutes les conditions de la norme de référence SA8000:2008;
- aux Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT);
- à la Convention des Nations Unies des Droits de l'Enfant et à la Déclaration Universelle des droits de l'homme;
- à toutes les Lois Nationales et Internationales en matière, y compris le D.Lgs. 81/2008 et ses modifications et intégrations, concernant la sécurité sur le poste de travail et le D.Lgs. 196/03 en matière de confidentialité et de traitement des données personnelles;
- aux normes de comportement définies au sein du propre Code Éthique.

Manutencoop Facility Management S.p.A. considère:

- ses employés comme une ressource stratégique, garantit le respect de leurs droits et encourage leur croissance professionnelle et personnelle;
- ses fournisseurs comme des partenaires dans le cadre du développement de la Responsabilité Sociale;
- ses propres clients comme élément fondamental de son succès tout en garantissant un service qui reflète le comportement moral de l'entreprise.

Manutencoop Facility Management S.p.A. s'engage également à garantir:

- le monitoring constant et le perfectionnement de son Système de Gestion pour la Responsabilité Sociale, en définissant, dans le cadre des réunions de Réexamen de la Direction, des objectifs spécifiques de perfectionnement avec vérification des résultats;
- la documentation, la mise en œuvre, la conservation et la communication efficace à tout le personnel des principes à la base de son Système de Gestion pour la Responsabilité Sociale et des résultats obtenus;
- une information adaptée et constante aux parties intéressées sur les résultats de son Système de Gestion pour la Responsabilité Sociale.

La Direction s'engage à soutenir l'action qui déterminera la mise en œuvre de ces principes et de ces engagements, avec l'aide et la collaboration active de tout le personnel.